



Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi

Jérôme Maucourant

► To cite this version:

Jérôme Maucourant. Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi. Rouillard, Pierre; Clancier, Philippe; Joannès, Francis;. Autour de Polanyi: vocabulaires, théories et modalités des échanges. Textes du 1er Colloque de la Maison René-Ginouvès, Nanterre, 12-14 juin 2004, De Boccard, pp.33-43, 2005, Colloques de la Maison René-Ginouvès 1. halshs-00138358

HAL Id: halshs-00138358

<https://shs.hal.science/halshs-00138358>

Submitted on 16 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MAUCOURANT, Jérôme (2005). « Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi ». In: Philippe Clancier, Francis Joannès et Pierre Rouillard (dir.), *Autour de Polanyi : vocabulaires, théories et modalités des échanges*. Paris: Editions De Boccard. P. 33-43.

Jérôme Maucourant

Maître de conférences UMR 5206 TRIANGLE (CNRS / ENS-LSH, IEP de Lyon, Lyon-2)

Institut des sciences de l'homme - Centre Walras

14, Avenue Berthelot – 69007 Lyon

Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi

Mots Clefs

Monnaie – institution – troc – commerce – échange – réciprocité

Résumé

Relire Polanyi nous affranchit d'une double illusion. Selon la première, l'homme est essentiellement un atome utilitaire exploitant les gains supposés de l'échange, cette vieille « fable du troc » n'étant pas remise en cause par l'économie des « coûts de transaction ». La seconde illusion, construction hétérodoxe voulant s'affranchir de cette fable, attribue à la monnaie les traits d'une institution aussi transhistorique qu'universelle. Certes, de nombreux phénomènes qualifiés de « troc » sont en réalité issus de la destruction d'ordres monétaires. D'ailleurs, Polanyi, commentant Aristote, montrait déjà que le dogme de la naturalité du troc est une projection des *a priori* de la société de marché. Mais, ceci ne signifie pas que la monnaie soit « souveraine » : seules les communautés politiques sont souveraines, seule la réciprocité, au sens de l'école maussienne, est un universel, le troc pouvant être « enchâssé » dans l'économie.

Le troc et la monnaie dans la pensée de Polanyi

Le troc se définit souvent comme un échange dépourvu de la médiation monétaire et qui, de ce fait, paraît relever d'une économie peu rationalisée. L'échange sans la médiation monétaire peut être considéré comme un échange sans unité de compte et sans moyen de paiement (le "*troc pur*"). Si une unité de compte est commune aux participants à l'échange, on parlera de "*troc monétisé*". L'une des approches importantes en économie, la théorie de l'équilibre général, place au cœur de son analyse la figure du troc monétisé. Cette construction théorique montre que, sous certaines conditions restrictives, il existe un ensemble de prix tel que les offres et les demandes soient égales. Une étrangeté caractérise cette démarche : d'une part, le troc renvoie à une forme jugée archaïque de l'échange marchand ; d'autre part, c'est le principe même du troc qui est au cœur de cette théorie qui tente de rendre compte des mécanismes de l'économie la plus rationnelle. En outre, ce schéma théorique se heurte à l'existence d'apories et à un faible contenu empirique².

C'est pourquoi il semble nécessaire de s'émanciper de ces conceptions trop *a priori* pour illustrer des vues plus hétérodoxes qui n'hésitent pas à intégrer des réflexions anthropologiques et historiques tenant aux fondements de l'économie. Il s'agit alors de s'écarter du postulat orthodoxe selon lequel l'homme est enclin spontanément à réaliser des profits matériels *via* des échanges marchands dont la forme première de l'échange marchand est celle du troc. Polanyi constitue, à cet égard, une référence essentielle de toute critique de ce postulat. Nous tenterons de montrer l'intérêt de deux de ses thèses essentielles quant au troc et la monnaie ; d'abord, le troc est en général subordonné à la monnaie ; ensuite le troc est souvent le fruit d'une illusion. Enfin, nous aborderons la question difficile de la place de la monnaie parmi les institutions sociales.

En effet, les auteurs de l'ouvrage *La monnaie souveraine*³ développent cette hypothèse ambitieuse selon laquelle il n'existe pas de société sans monnaie⁴. Dans cet ouvrage, Jean-Michel Servet montre la fécondité de cette hypothèse qui permet de comprendre que le troc, bien loin d'être une donnée spontanée de la vie sociale, est le fruit des phénomènes de colonisation et de déstructuration des systèmes monétaires archaïques. Cette perspective est parfois poussée à l'extrême par cet auteur. Or, Anne Chapman tente de donner une épaisseur au troc que Polanyi, selon elle, conceptualiserait insuffisamment⁵. Ces études anthropologiques nourrissent le débat sur le caractère universel de la monnaie et du troc. Néanmoins, n'est-il pas possible d'assigner aux usages de la monnaie et aux diverses formes de troc une signification déterminante pour la compréhension de nombreuses sociétés, sans faire de la monnaie une *essence* et sans faire du troc un *universel* de l'échange ?

Primauté de la monnaie et subordination du troc

Polanyi compare la monnaie à un « système sémantique » qui permet de produire un sens socioéconomique par l'utilisation de symboles évaluant et éteignant des dettes lesquelles ne sont pas, *a priori*, d'ordre économique. On pourra nous pardonner une citation quelque peu longue de l'auteur mais qui trouve son intérêt dans le fait qu'elle est inédite en français et devenue peu accessible en anglais : « *Le paiement est l'extinction d'une obligation par le fait de transmettre des objets quantifiables qui fonctionnent alors comme de la monnaie*. Le lien entre le paiement et la monnaie et entre les obligations et les transactions économiques paraît aller de soi pour l'esprit

¹ Je remercie Olivier Brette, Yohann Cesa et Gérard Lucas dont les remarques ont enrichi cet article, les erreurs de celui-ci n'engageant que nous-même. C'est l'édition en grec d'Aristote (1960) qui a été utilisée pour ces discussions.

² Les approches monétaristes, si confiantes dans les « processus de marché », s'accordent peu avec la rigueur de l'équilibre général (selon Hahn 1984) ; par ailleurs, les cas russe et argentin illustrent le peu d'intérêt des approches dominantes pour expliquer la crise d'économies monétarisées (Sapir 2001). La dite « économie des coûts de transaction », courant se voulant en marge de la pensée dominante, pose de telles difficultés (voir Maucourant, 2003) qu'il ne semble pas possible à Douglass North ou à Morris Silver de dépasser les apories de leurs prédécesseurs.

³ Aglietta et Orléan *eds*, 1998.

⁴ C'est ce que fait aussi, avec plus de prudence, Caillé, 1988, pp. 71-72.

⁵ Chapman, 1980.

moderne. *Tout commence avec la proximité du paiement et de la punition, d'une part, et de l'obligation et de la culpabilité, d'autre part. Cependant, aucun développement unilinéaire ne doit en être déduit (...) les obligations peuvent avoir des origines qui n'ont pas de lien avec la culpabilité et le délit, comme le fait de faire la cour et le mariage ; la punition peut émaner d'autres choses que de sources sacrées, comme le prestige et la préséance* » (nous soulignons). Plus loin, il soutient que, dans les « sociétés non stratifiées », « *les paiements sont généralement effectués en liaison avec les institutions que sont prix de la fiancée, le prix du sang et les amendes* », cependant que, dans les sociétés stratifiées « *des institutions comme les droits coutumiers, les impôts, les rentes et les tributs sont également à l'origine des paiements* »⁶. Différentes formes d'endettement permettent de comprendre diverses origines de la monnaie qui, avant d'être liées aux exigences de la production marchande ou de l'économie, dépendent des exigences de la parenté, des impératifs religieux et de la contrainte politique.

De cette hypothèse, corroborée depuis par des travaux à la frontière entre l'anthropologie et l'économie⁷, il faut en émettre une autre : la monnaie est l'institution exprimant une mesure de dettes issues des transactions sociales où les conflits ont leur importance, ce qui rend possible des logiques d'*apaisements*, c'est-à-dire de *paiements* entre individus et groupes sociaux. C'est par la monnaie que la société effectue sur elle-même un travail de codification et de rationalisation qui inclut une prise en main de plus en plus étroite de certains pouvoirs sur les sociétés. La monnaie ne fait pas qu'établir des équivalences : elle s'insère dans des processus de différenciation sociale et s'affirme comme un instrument visant à affermir les structures de domination. Toutefois, le long travail de la monnaie au cours de l'histoire a permis d'affermir les fondements d'une véritable *conscience sociale*. A l'inverse de ceux qui pensent possible de construire une économie fondée sur une planification impérative qui ôterait à la finance et la monnaie tout rôle économique déterminant, Polanyi écrit : « *L'humanité ne sera libre que quand elle saura le coût de ses idéaux. Alors seulement, elle apprendra à comprendre que la réalisation de ces idéaux ne repose que sur elle* »⁸.

Polanyi porte sur la monnaie un regard nuancé : entre les années 1920 et les années 1940, il insiste sur le fait qu'elle permet à une société ouverte aux conflits d'œuvrer à sa propre émancipation, alors que ses travaux des années 1950 mettent plutôt en lumière l'oppression qui peut être contenue dans l'institution de la monnaie. En s'inspirant des travaux de Quiggin, il remarque que les monnaies participent de la « *structure évolutive de l'Etat* » car l'observation ethnographique suggère que les biens offerts aux chefs lors d'échanges cérémoniels peuvent devenir monnaie par l'autorité dont ils sont investis. L'irréversibilité qu'entraînent les pratiques monétaires dans la codification des hiérarchies sociales doit être alors soulignée : « *La monnaie archaïque a l'effet particulier de solidifier la structure sociale. Les institutions tendent à renforcer, par des identifications quantitatives, les obligations et les droits résultants de l'introduction des nombres. Les traits sociologiques auxquels sont liées les institutions sont principalement le statut et la construction de l'Etat* »⁹.

La dimension statutaire des usages monétaires peut être observée grâce à l'institution de formes monétaires spécifiques à chaque strate de la société. Ainsi, dans l'empire du Mali, vers 1352, il y a une "monnaie du pauvre", fin fil de cuivre d'un poids défini, et une "monnaie du riche", gros fil de cuivre d'un poids tout aussi défini ; la première ne peut qu'acheter des biens de consommation rudimentaires, la seconde pouvant acquérir ceux-ci et les biens destinés à l'élite¹⁰. La monnaie archaïque contribue donc à accentuer une spécificité des sociétés non modernes : l'extraordinaire stabilité des normes de consommation. Des exemples pris dans la littérature historiographique et anthropologique incline Polanyi à penser que : « *La variété et souvent la minutieuse articulation des institutions monétaires aident ainsi à achever l'intégration et stabiliser le privilège statutaire sans l'usage de la force brute* »¹¹. Dans sa description de l'économie du Dahomey au XVIII^e siècle, il montre la primauté de la monnaie comme en témoigne l'institution par le roi, des marchés, de la

⁶ Polanyi, 1968, p. 181 repris dans Polanyi, 2006.

⁷ Servet, 1984

⁸ Polanyi, 1922, p. 416 repris dans Polanyi, 2006.

⁹ Polanyi, 1966, p. 192-193 et p. 174.

¹⁰ Polanyi 1977, pp. 117-118.

¹¹ Ibid., p. 120.

monnaie de cauri, *etc*¹². L'étude de ces marchés archaïques montre qu'ils relèvent de déterminations particulières, comme la proclamation des équivalences, l'absence de crédit et *l'interdiction du troc*, c'est-à-dire l'usage *obligatoire* de la monnaie¹³. L'économie a donc des fondements sociaux ; même des comportements marchands les plus élémentaires n'échappent pas à la règle de l'immersion de l'économie dans la société.

L'exemple dahoméen montre à quel point les usages de la monnaie varient, quant à leurs formes et aussi quant à leurs significations. Polanyi suggère ainsi de distinguer la « monnaie tous usages », qui est le propre à la société de marché constituée au XIXe siècle, de la « monnaie à usages spécifiques », caractéristique des sociétés préindustrielles. En effet, la monnaie moderne tend à tout acheter dans un univers où se généralisent les marchés, alors que les monnaies anciennes ou exotiques n'exercent parfois que la fonction de compte, cas fréquent sous l'Ancien Régime¹⁴.

La fécondité de cette distinction n'est pas toujours appréciée par certains économistes, par ailleurs imprégnés de l'apport de Polanyi, car, pour des catégories importantes de la population occidentale contemporaine, il n'y a pas de fongibilité parfaite de la monnaie comme en témoigne la « pré-affectation » de certaines dépenses en fonction de certains type de recettes¹⁵. La distinction entre « monnaie tous usages » et « monnaie à usages spécifiques » serait donc à nuancer¹⁶. Mais, le caractère même de la modernité est de ne jamais cesser l'institution imaginaire des marchés. Or, depuis que cet imaginaire social du *Grand Marché* a pris sa forme, il y a deux siècles, de multiples résistances sociales se sont opposées la réduction de l'homme à une figure de l'atome utilitaire. Un autre exemple illustre la protection collective que la société de marché engendre à son corps défendant : les banques centrales contemporaines de l'étalon-or résultent de la lutte nécessaire contre les conséquences déstabilisantes qui sont inhérentes à l'adoption de ce régime monétaire¹⁷.

Quelle que soit la variation de ses formes et de ses significations, la monnaie semble avoir un rôle très important dans beaucoup de sociétés. Il n'en va pas de même du troc. Dans *La Grande Transformation*, Polanyi, après une synthèse d'un grand nombre d'écrits anthropologiques¹⁸, refuse d'attribuer à l'homme un penchant originel au troc, celui-ci étant subordonné aux autres « *formes d'intégration* » comme la réciprocité et la redistribution. Identifier l'économie avec le troc revient donc à universaliser la « *psychologie de marché* » ; quand le « *don est loué comme une vertu* » et qu'il « *est mal vu de chicaner ou marchander* », « *le système économique est une simple fonction de l'organisation sociale* »¹⁹. Les actes isolés de trocs individuels n'instituent en rien les marchés qui sont des entités contenues dans la société tout entière. Le « *marché local typique* » contenu par des règles sociales strictes est très habituel et n'est nullement une modalité des marchés autorégulateurs propres au XIXe siècle²⁰.

Exit donc le postulat de la vieille économie politique anglaise : il n'y a pas de « nature » de l'homme le vouant au troc. Il ne s'agit plus de chercher dans le troc l'invention de l'économie mais de mettre en lumière les conditions de possibilité de l'économie grâce à la compréhension d'un certain nombre de développements institutionnels d'ordre politique et monétaire. Polanyi pressent l'unité de trois éléments déterminant de l'institution monétaire : la dette, la mesure sociale de celle-ci et le contrôle social. La monnaie et les marchés sont des produits de l'émergence du politique et

¹² Polanyi 1968, p. 229 repris dans Polanyi 2006.

¹³ Polanyi 1966, p. 81.

¹⁴ Sur un autre plan, Polanyi, citant l'anthropologue Paul Bohannan, fait référence aux « sphères cloisonnées d'échanges » qui ne relèvent pas du système de marché.

¹⁵ Voir Blanc 2002.

¹⁶ Barber va plus loin en affirmant que toutes les économies sont *embedded* : il occulte ainsi la singularité de la Révolution industrielle (Maucourant, 2005).

¹⁷ Polanyi 1944, p. 257.

¹⁸ Ibid., p. 73.

¹⁹ Ibid., p. 79. Cette problématique a été illustrée depuis par des travaux anthropologiques dont Yohann Cesa (2002, p. 181) propose la synthèse suivante : la participation d'Inuit à un programme d'aide aux chasseurs ne « *relève en aucun cas du mobile du gain, le prix d'achat ne recouvrant pas les coûts de l'activité cynégétique* ». Le mobile des chasseurs serait le *prestige* car ceux-ci satisferaient l'obligation de solidarité relative à la « *sécurité alimentaire* » et à la « *persistance du mode de vie inuit « traditionnel »* ». Plus encore, il serait prestigieux de fournir en monnaie la communauté même si cette transaction n'est pas « *économiquement profitable* » (on retrouve l'idée polanyienne selon laquelle les usages de la monnaie ne sont pas liés aux nécessités marchandes).

²⁰ Ibid., p. 95-96.

des premières esquisses de construction de l'Etat. Les considérations précédentes ne reviennent pas à affirmer que le troc n'existe pas du fait de l'antériorité probable de la monnaie : le troc, modalité courante des échanges, est subordonné, il n'est pas universel au contraire de la réciprocité. Le troc peut s'insérer dans une forme de la « *réciprocité négative* »²¹ où tous les comportements d'accaparement sont possibles, de telles conduites étant jugés généralement inconvenantes à l'intérieur même de la communauté. D'ailleurs, Weber appuie l'hypothèse selon laquelle le commerce entre peuples a précédé les formes d'échanges internes²². De ce point de vue, le troc est une pratique qui implique la figure de l'altérité radicale dans l'échange, d'où le fait que son institution ne peut éviter l'existence de règles qui l'enchaînent dans des exigences sociales plus générales²³. D'autres travaux de Polanyi, ainsi que des analyses plus récentes, confirment le rôle subordonné du troc mais surtout montre son caractère illusoire : le troc est souvent un *artefact* des sciences humaines comme nous voulons maintenant le montrer.

Le troc comme illusion

Polanyi, dans un texte écrit en 1951²⁴, expose la conception aristotélicienne de l'échange « naturel » qui inclut le « troc » des barbares ; en effet, il est conforme à la « nature », selon Aristote, de conserver l'autarcie de la communauté en dépit de la croissance démographique grâce à la réciprocité. Le « troc » n'est en rien ici une institution individualiste, il exprime plutôt une relation par laquelle le nécessaire, voire un groupe nécessaire, pourra rembourser sa dette aux membres de la communauté élargie selon les équivalences en vigueur²⁵. Il est ainsi vain d'interpréter les supposés « trocs » dans le cadre de ce prétendu universel que serait l'échange marchand. Cette interprétation d'Aristote est renforcée dans un texte ultérieur où Polanyi prévient le lecteur que la classique équivalence supposée par les traducteurs entre la *metadosis*, originellement l'« *action de donner sa part* »²⁶, et le « troc »²⁷, voire l'« échange » dans certaines traductions²⁸, est discutable car il faut prendre au sérieux l'affirmation aristotélicienne selon laquelle l'« échange » découle de la *metadosis*. Si ce terme est traduit par « échange », voire par « troc », cela signifierait que l'échange provient de l'échange, ou d'une forme de l'échange, ce qui n'est qu'un « truisme » comme le soutient Polanyi. *A contrario*, le fait que la *metadosis* engendre l'échange s'inscrit dans une conception où celui-ci, « *conçu comme découlant du fait que chacun contribue pour sa part au fonds commun de nourriture, était la cheville ouvrière d'une théorie de l'économie fondée sur le postulat de l'autosuffisance de la communauté et la distinction entre commerce naturel et commerce non naturel* »²⁹.

Il convient donc d'émettre les plus extrêmes réserves sur les récits qui projettent l'échange marchand vécu dans les sociétés capitalistes sur des pratiques non-capitalistes pour en faire du troc. Le récit que les modernes font parfois de l'échange sauvage ou archaïque en dit plus long sur le narrateur que les objets affirmés de la narration. Dans un texte inédit, Polanyi revient sur l'hypothèse selon laquelle les premières formes de l'échange marchand ne sont en rien naturelles à l'ordre social grâce à un commentaire de l'œuvre de Bücher : selon celui-ci, « *l'aversion* » pour l'échange marchand caractérise originellement l'homme³⁰. L'assyriologue Johannes Renger montre que, bien souvent, l'origine de l'endettement provient de la précarité

²¹ Selon un terme repris Sahlins, 1972, p. 244.

²² Weber, 1923, p. 218.

²³ Le troc, les usages marchands et l'économie de traite ne peuvent donc être, en principe, difficilement pensés dans une sorte d'irréductibilité aux autres usages sociaux, comme en témoigne le fait que les agents de traite de la baie d'Hudson étaient intégrés dans certains moments de la vie des chasseurs (communication personnelle de Yohann Cesa).

²⁴ Polanyi, 1977, pp. 68-69 commente, selon sa traduction, *La Politique* I, 9.

²⁵ A cet égard, la réciprocité n'exclut pas des pratiques de compte, le don crée une dette mesurable socialement : « *dans les sociétés primitives, le crédit, grâce auquel la dette est formalisée, est offert originellement par la réciprocité pratiquée à l'intérieur du clan et du voisinage* ». Ibid., p. 141. Par où le don est lié, de façon principielle, à la monnaie, ce qui peut sembler curieux du point de vue des économistes du courant dominant.

²⁶ Polanyi, 1957, p. 105.

²⁷ Dans deux éditions françaises de *la Politique* (Aristote 1987, p. 57 ou Aristote 1990, p. 116), il est ainsi écrit que les « peuples » (ou « nations ») barbares ont recours au « troc », ce qui ne va pas contre la « nature ».

²⁸ Ce que dénonce Polanyi, 1957, p. 116.

²⁹ Ibid., p. 116-117.

³⁰ Polanyi 1963.

des conditions de vie et non d'un esprit d'entreprise exploitant les gains de l'échange³¹.

Les acquis contemporains permettent de lutter aussi contre l'attrait de certaines figures du troc en sciences humaines. En effet, la destruction des anciens systèmes monétaires, tout comme le délitement des anciens réseaux de commerce³² et d'échanges, explique l'émergence de certaines pratiques de troc. Certaines sont des formes de recours au marché, même si elles ne sont pas vécues comme telles par tous les participants à l'échange. Le troc ici est fruit de la modernité qui s'institue, non sans une certaine violence ; cette institution du troc diffère donc de l'éclatement des institutions monétaires modernes comme le montre le cas argentin contemporain. En ce qui concerne les peuples victimes de la colonisation, il faut noter que les transactions entre groupes et individus ne trouvent pas leurs origines dans la différence des ressources, besoins ou désirs des groupes ou individus concernés. L'économie de troc résulte alors de « *la contrainte aux relations* »³³ faisant disparaître les précédentes modalités des échanges sociaux et « *les moyens de paiement coutumiers reconnus dans les relations bilatérales. Ainsi se développa, entre colonisés et colonisateurs, une économie de troque (sic), puis de traite* »³⁴. Il convient de préciser que l'économie de troc ou de traite ne résulte pas nécessairement de l'imposition de formes spécifiques de relations car certaines communautés voulurent tirer avantage du contact avec les Occidentaux. Dans la mesure où elles ne maîtrisaient pas les tenants, aboutissants et les contextes de ces échanges, elles furent conduites à des résultats non voulus et destructeurs de leurs structures sociales³⁵. A côté de la problématique des liens entre colons et colonisateurs, il arrive fréquemment que des communautés non capitalistes n'échangent pas un « *hypothétique surplus*, (celles-ci) *produisaient en vue de l'échange certaines marchandises qui devenaient le moyen de paiement privilégié des marchandises produites par d'autres* »³⁶.

Ces échanges relèvent du « fait social total » car ils impliquent un ensemble de significations débordant de loin les échanges physiques ; le prix des produits est second, c'est tout un ensemble de relations sociales qui se nouent à l'occasion de l'échange³⁷. L'assyriologie témoigne d'ailleurs, au moins pour les hautes époques, de la force des intuitions de Mauss ou Polanyi. Il est parfois difficile, même dans des échanges intérieurs à des groupes sociaux, de distinguer le collectif de l'individuel dans les procédures d'échanges. Jean Bottéro note ainsi des « *débordements de munificence* » qui entourent la cession d'objets « *d'importance médiocre* », comme si la réalité profonde de l'échange résidait dans le fait que, l'acquéreur, en faisant assaut de dons, cherchait à se faire des obligés et obéissait ainsi à l'éthique aristocratique de la conquête³⁸. Pour illustrer encore la problématique du fait social total en ce qui nous concerne, prenons l'exemple des *Joola* refusant de 1906 à 1945 de vendre leur riz, élément central de leur culture, contre de la monnaie occidentale alors que les autorités coloniales n'acceptent plus le paiement en nature de l'impôt³⁹. Comme les *Joola* trouvent acceptable d'échanger leur production contre de l'arachide, le résultat de cet interdit culturel est le troc sous forme de *la pratique d'échange à volume égal*⁴⁰, arachide contre riz, pour ce qui est des régions où la culture de l'arachide n'est pas encore introduite. Même si la perte économique est considérable, il devient possible d'acquitter le tribut au pouvoir colonial. La « *prétendue économie de troc* » est donc le fruit de la politique européenne et de la destruction des systèmes traditionnels d'échange⁴¹. Le troc ne préexiste en rien au système de commerce et à l'ordre monétaire primitif, il est la conséquence de leurs déliquescences respectives. Cette évolution vers le troc est d'autant

³¹ Renger 1994, p. 197.

³² Nous entendons le commerce au sens de « *trade* », commerce extérieur *sans* marché.

³³ Servet, 1992, p. 48.

³⁴ Brunschwig, 1962 cité par Servet, 1992.

³⁵ Comme en témoigne la dépendance des Inuit à l'égard du marché mondial *via* l'économie de traite ; certains éléments considérés maintenant comme traditionnels, c'est-à-dire le thé, le fusil et la farine, résultent d'un désir de se procurer des biens utiles ou séduisants qu'ils ne possédaient simplement pas (Cesa 2003).

³⁶ Ibid, p. 48.

³⁷ Ibid.

³⁸ Bottéro 1970 p. 91 et p. 103.

³⁹ Servet 1998.

⁴⁰ Cette pratique est attestée dès la plus haute Antiquité (Jansen 1975).

⁴¹ Servet 1998, p. 320.

plus nécessaire que les monnaies occidentales manquent et que les anciennes monnaies locales sont démonétisées⁴², ce qui est le résultat conscient des premières politiques coloniales qui craignent inflation résultant d'une circulation monétaire trop importante. De plus, le fait de refuser les marchandises ou les monnaies locales comme moyen de paiement du tribut permet d'orienter la production locale vers les besoins de la métropole.

Pour autant, cet exemple peut-il s'inscrire dans une théorie plus vaste affirmant le caractère *universel* de la monnaie ? Polanyi aurait-il été alors le premier à affirmer l'« *institution monétaire de la société* »⁴³ ?

Contingence de la monnaie et espace du troc

Au regard de la problématique stimulante de l'« *institution monétaire de la société* » énoncée par Jean-Michel Servet, il est utile de rappeler quelques thèses de Clastres qui privilégie l'étude de sociétés non divisées politiquement. Que la question de la monnaie soit absente ou seconde dans son anthropologie n'est pas un hasard. Lorsqu'il aborde cette question, c'est pour mentionner le pouvoir exercé par les créanciers⁴⁴. Mais alors, la société n'est plus réellement "*primitive*" au sens de Clastres, même si nous entrons pleinement, avec ce pouvoir des créanciers dans le temps de la "*monnaie sauvage*" selon le mot d'Alain Caillé. Vient en effet le temps des hiérarchisations qui annonce la division politique ultérieure dont la monnaie favorise l'émergence comme l'indique Polanyi. Finalement, la variété anthropologique des usages de la monnaie, le fait même que certaines sociétés soient d'*abord* des économies du don ou du partage, sans que l'existence de monnaies primitives soit formellement toujours démontrée, font qu'il est difficile d'affirmer que la monnaie est une institution nécessaire à la société⁴⁵. La monnaie est sans doute l'une de ces institutions par laquelle la société se représente comme totalité, *mais il est d'autres moyens par lesquels la société se pense comme totalité* : prenons l'exemple de l'utilisation de la torture qui signifie à chacun, de par son inscription dans les corps, que la société reste indivise⁴⁶, celle-ci apparaissant comme totalité indifférenciée. Parallèlement, la circulation des dons et des contre-dons peut fort bien régler la question de ce qui nous apparaît comme des dettes issues des interactions sociales.

Un ensemble d'institution peut donc se substituer à la monnaie pour ce qui est de la fonction de symbolisation sociale et de règlement de la dette chère aux auteurs de *La monnaie souveraine*. L'inexistence de la monnaie pour certaines populations de la Terre de Feu doit être alors soulignée⁴⁷. Il n'est pas possible, pour l'instant, de dire si les matériaux anthropologiques mentionnant ces trocs échappent absolument à l'imaginaire économique critiqué par Polanyi : mais, ce fait plausible, ajouté à la probabilité que la monnaie ne soit pas une institution essentielle à la société, est un élément crucial que l'on doit inclure dans la discussion. Rappelons que même si la dette est un phénomène récurrent des interactions sociales, cela n'implique pas toujours que la monnaie règle cette question. L'esclavage, diverses formes de servitude, des prestations standardisées sont autant de réponses. Par ailleurs, certains usages monétaires sont le résultat de l'interaction entre groupes qui ne sont pas monétarisés et d'autres qui le sont : cet oubli de l'historicité de la monnaie permet d'accréditer l'idée de son universalité. Plus encore, certaines sociétés ont été contraintes à l'échange, ce qui nous fait douter de l'universalité de la monnaie. A la

⁴² Ibid. p. 291.

⁴³ Servet 1993, p. 1133 et p. 1147.

⁴⁴ Clastres 1976 dans Sahlins 1972

⁴⁵ L'universalité de la monnaie semble découler, selon l'hypothèse de Jean-Michel Servet et des autres auteurs de *La monnaie souveraine*, de sa qualité de « moyen d'échange social ». Nous ne sommes pas loin du structuralisme lévisstraussien selon lequel les échanges de biens, de femmes et de mots fondent la société humaine. *Mais, ne serait-ce pas plutôt la guerre qui est constitutive de l'humanité ?* Si la guerre n'est pas un accident de l'échange, nul hasard à ce que Clastres mobilise Hobbes : c'est bien parce que la violence est première que la résolution politique de cette question rend possible une société dont le commerce peut être un rouage essentiel. Le refus de l'échange caractéristique du "sauvage" s'inscrit comme conséquence d'un rejet de la division politique de la société entre dominants et dominés.

⁴⁶ Clastres, 1974, p. 159-160.

⁴⁷ Selon une information personnelle que nous a donnée Anne Chapman. Il semble qu'il en aille de même pour les Inuit.

différence de Polanyi, les auteurs de *La monnaie souveraine* ont ainsi tendance à *essentialiser* le fait monétaire⁴⁸, ce qui nous semble excessif.

Conclusion

Sauf à produire un mythe symétrique à la « fable du troc », il convient de ne pas faire de la monnaie une institution aussi universelle que transhistorique. Mais, quand les usages de la monnaie sont attestés, ils peuvent être interprétés comme suit : les monnaies primitives participent assez directement aux processus de reproduction des hiérarchies, les monnaies archaïques permettent de normaliser les surplus économiques caractérisant les sociétés fortement stratifiées et les monnaies modernes s'inscrivent dans une représentation d'une société où l'« égalisation des conditions » serait réalisée par la participation de tous à l'échange monétaire. Même si la monnaie moderne ne peut réellement tout acheter, la société ne cesse d'organiser de nouveaux marchés où la médiation monétaire est indispensable. La monnaie acquiert des significations nouvelles, différentes des significations portées par les monnaies primitives ou archaïques. C'est de ce point de vue qu'il faut prendre en compte la fonction mythopoïétique du troc dans le cadre de la société de marché. Dans le monde de l'imaginaire marchand, la marchandise devient la réalité sociale essentielle et la monnaie prend la simple forme de la « convention »⁴⁹. L'échec des années 1930 avait certes sanctionné durement cette une séparation utopique entre le politique et l'économie : l'époque de l'étalon-or, en effet, faisait que la monnaie émanait idéalement d'une marchandise.

Or, depuis près de trois décennies, s'esquisse un renouveau d'une mondialisation libérale détruisant les freins institutionnels qui, depuis un demi-siècle, bridaient la finance et la monnaie, niant ainsi les desseins de nombreux peuples souverains. L'« indépendance » des banques centrales, substitut de l'étalon-or en cette période de seconde mondialisation, est une indépendance réelle vis-à-vis des pouvoirs démocratiques mais non vis-à-vis de la finance. Agissant en bons serviteurs d'une monnaie qu'ils jugent « souveraine », les banquiers centraux tente d'instituer une rareté de la monnaie de façon à ce qu'elle puisse être pensée comme le reflet des marchandises, sinon, dit-on, les « excès » des flux monétaires déstabiliseraient l'économie de marché. Cette évolution contemporaine réactualise le projet de la première société de marché qui s'est épanouie entre 1870 et 1914⁵⁰. Il s'agit en fait de liquider la souveraineté populaire en posant le dogme que l'essence de la société est l'échange marchand, ultime avatar du fantasme du troc des « sauvages » ! Peu de cas est ainsi fait de ce que l'économie n'est pas seulement une logique de la circulation des marchandises mais aussi une logique de la *production* de biens et de services pouvant être *collectifs*. Le troc est une réalité de l'histoire économique de l'humanité, mais, de cette réalité marginale, on veut reconstruire un mythe aussi performatif que dangereux.

Références

- Aglietta, M., Orléan A., eds, (1998), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.
- Arensberg, C., Pearson, H., Polanyi, K., eds. (1957), *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris, Larousse (1975).
- Aristote (1960) *Politique*, traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres.
- Aristote, (1990) *Les politiques*, traduit par P. Pellegrin, Paris, Flammarion.
- Aristote, (1987) *La politique*, traduit par J. Tricot, Paris, Vrin.
- Barber, B., (1995), "All economies are 'embedded' : the career of a concept and beyond", *Social Research* (62), 2, p.387-413.
- Blanc, J., (2002), "Karl Polanyi et les monnaies modernes : un réexamen", *Document de travail*, n° 255, Centre Walras.
- Bottéro, J., (1970), " Antiquités assyro-babyloniennes ", *Annuaire de l'EPHE IV*, pp. 87-129.
- Brunschwig, H., (1962), "La troque et la traite", *Cahiers d'études africaines*, Paris, 7, pp. 339-346.
- Caillé, A., (1989), *Critique de la raison utilitaire*, Paris, La découverte.
- Cesa Y., (2002), « Echange commercial et usages monétaires non-marchands dans le cadre du pprogramme d'aide aux chasseurs du Nunavik », *Etudes Inuit*, 2, 26, p. 175-186.

⁴⁸ Grenier, 2000.

⁴⁹ Polanyi, 1968, p. 197 repris dans Polanyi, 2006.

⁵⁰ Cette période fut celle de la première mondialisation.

- Cesa Y., (2003), « Le partage du gibier : économies inuit d'hier ou d'aujourd'hui », pp. 182-194 in P. Huret ed., *Les Inuit de l'Arctique canadien*, CIDEF-AFI, Québec.
- Clastres, P., (1974), *La société contre l'Etat*, Paris, Edition de Minuit.
- Chapman, A., (1980), "Barter as a universal mode of exchange", *L'Homme*, (20), 3, pp. 33-83.
- Grenier, J-Y., (2000), "Penser la monnaie autrement", *Annales HSS*, 6, pp. 1335-1342.
- Hahn, F., (1984), *Monnaie et inflation*, Paris, Economica.
- Janssen, J., (1975), *Commodity prices during the ramessid period*, Leiden, Brill.
- Maucourant J., « Le néoinstitutionnalisme à l'épreuve de quelques faits historiques », *Economie appliquée* (56), 3, septembre 2003, pp. 111-131.
- Maucourant, J., (2005) *Avez-vous lu Polanyi ?*, Paris, La Dispute.
- Pearson, H., (1957), "L'économie n'a pas de surplus : critique d'une théorie du développement", pp. 301-318, in *Arensberg et alii* (1957).
- Polanyi, K., (1922), « Sozialistische Rechnungslegung », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* (49), 2, pp. 377-420.
- Polanyi, K., (1944) *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard (1983).
- Polanyi K., (1957), « Aristote découvre l'économie », pp. 93-117, dans *Arensberg et alii* (1957).
- Polanyi K., (1963), « Karl Bücher », Archives de l'*Institut d'Economie politique Karl Polanyi de Montréal*, Université Concordia.
- Polanyi K., (1977), *The livelihood of man*, New-York, Academic Press.
- Polanyi K., (1968), *Primitive, archaic and modern economies*, G. Dalton ed., Boston, Beacon Press.
- Polanyi K., (2006), *Essais de Karl Polanyi*, M. Cangiani et J. Maucourant eds., Paris, Le Seuil, à paraître.
- Polanyi K., (1966), *Dahomey and the slave trade*, Seattle, University of Washington Press.
- Renger J., (1994), "On economic structures in ancient Mesopotamia", *Orientalia* (63), 3, p.158-208.
- Sahlins M., (1972), *Age de pierre, âge d'abondance*, préface de P. Clastres, Paris, Gallimard (1976).
- Sapir J., (2002), *Les économistes contre la démocratie*, Paris, Albin Michel.
- Servet J-M, (1984), *Nomismata*, Lyon, PUL.
- Servet J-M, (1998) « Démonétarisation et remonétarisation en Afrique occidentale et équatoriale (XIXe-XXe siècle), pp. 289-324 dans M. Aglietta et M. Orléan (1998).
- Servet J-M, (1992), « Occidentalisation du Monde » et rencontre des imaginaires monétaires : une double illusion" dans *Comment penser l'argent*, dans R. P. Droit ed., Paris, Le Monde - Editions, pp. 44-57.
- Servet J-M, (1993), « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue Economique* (44), 6, Novembre 1993, pp.1127-1149.
- Weber, M., (1923) *Histoire économique*, Paris, Gallimard, 1991